



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Note d'orientation de la CEA

Accroître les recettes fiscales en Égypte : mise en place d'un système moderne et efficace

Introduction

L'économie égyptienne a été aux prises avec de nombreuses difficultés à la suite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et en raison du conflit en cours au Moyen-Orient. Ainsi, le taux d'inflation a atteint 35,7 % en 2024¹, le déficit budgétaire rapporté au produit intérieur brut (PIB) a atteint 12,4 % en 2025² et la dette publique a grimpé à 86,6 % du PIB en 2025³.

Pour faire face à cette vulnérabilité budgétaire croissante, l'Égypte doit renforcer la mobilisation des recettes intérieures en améliorant le recouvrement des impôts et en modernisant l'administration fiscale. En effet, l'augmentation des recettes fiscales est essentielle pour réduire la dépendance à l'égard des emprunts extérieurs, financer les services publics de base et créer une marge

1 Banque centrale d'Égypte, "Headline and core inflation - February 2024" (Le Caire, 2024).

2 Fonds monétaire international, IMF Datamapper, "General government net lending/borrowing". Disponible à l'adresse : https://www.imf.org/external/datamapper/GGXCNL_NGDP@WEO/EGY?zoom=EGY&highlight=EGY (site consulté le 17 novembre 2025).

3 Ibid., "General government gross debt: Percent of GDP - 2025". Disponible à l'adresse : https://www.imf.org/external/datamapper/GGXWDG_NGDP@WEO/EGY?zoom=EGY&highlight=EGY (site consulté le 15 octobre 2025). Ibid., "General government gross debt: Percent of GDP - 2025". Disponible à l'adresse : https://www.imf.org/external/datamapper/GGXWDG_NGDP@WEO/EGY?zoom=EGY&highlight=EGY (site consulté le 15 octobre 2025).

d'action budgétaire pour l'investissement, en vue de promouvoir une croissance inclusive et durable.

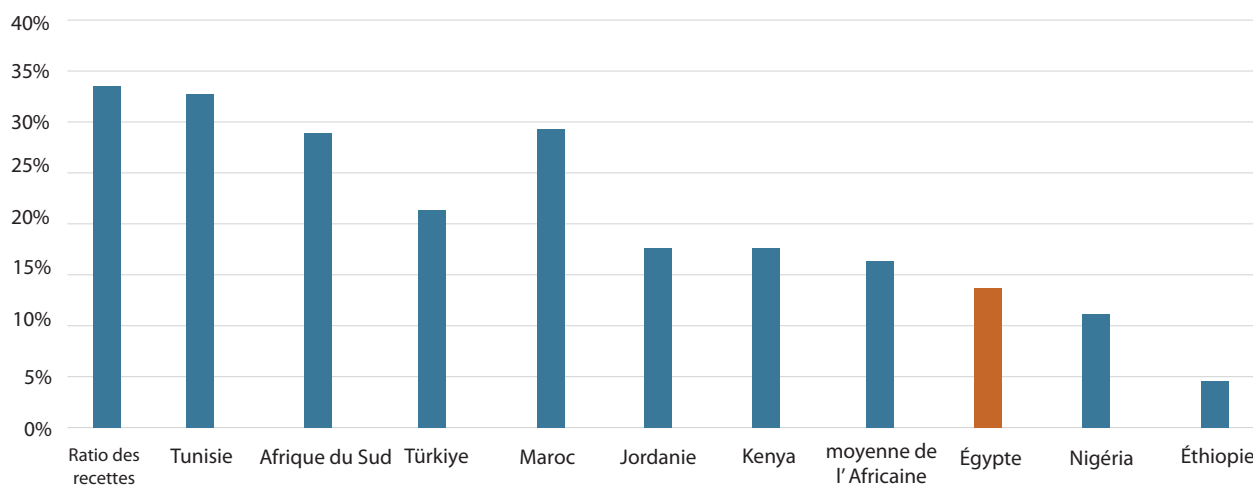
Sachant l'importance d'une mobilisation plus forte des ressources intérieures, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est associée à l'Autorité fiscale égyptienne de 2023 à 2025 pour faire avancer une réforme fiscale globale. Ce partenariat était axé sur le renforcement des capacités techniques, la modernisation des pratiques d'audit et la mise de l'administration fiscale du pays aux normes internationales. La présente note d'orientation vise à mettre en lumière le travail entrepris par la CEA pour aider l'Égypte à relever les défis fiscaux et contient des recommandations sur la manière d'approfondir les efforts de réforme.

Faits saillants et principaux défis

Le ratio impôts/PIB du pays est en baisse depuis 2009, ce qui reflète les difficultés persistantes en matière de mobilisation des recettes. Le ratio des recettes fiscales par rapport au PIB (y compris les cotisations sociales) était de 14,2 % en 2022, bien en dessous de la moyenne de 34 % des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et même en dessous de la moyenne africaine de 16 % (voir figure)⁴.

4 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Statistiques des recettes publiques en Afrique 2024 – Égypte » (Paris, Éditions de l'OCDE, 2024). Disponible à l'adresse : https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-en-afrique-2024_cd87af6f-fr/support-materials.html.

Ratio impôts/PIB, cotisations de sécurité sociale comprises, 2022 (en pourcentage)



Sources : Auteur, sur la base des sources suivantes : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Commission de l'Union africaine et Forum sur l'administration fiscale africaine, Statistiques des recettes publiques en Afrique 2024 : La facilitation et la confiance comme moteurs de la conformité fiscale volontaire dans certaines administrations fiscales africaines (Paris, Éditions OCDE, 2024) ; Afrique du Sud, Trésor national, Tax Statistics 2022: Highlights (Pretoria, 2023) ; Nigéria, Bureau national de statistique, Tax-to-GDP ratio: revised computation (Abuja, 2023) ; Banque mondiale, Revenus fiscaux (% du PIB), DataBank, disponible à l'adresse : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/GC.TAX.TOTL.GD.ZS> (site en anglais consulté le 18 novembre 2025) ; et OCDE, "Revenue statistics 2024 – Türkiye" (n.p., n.d.).

Dans le cadre de sa stratégie de recettes à moyen terme, qui a été approuvée par le Conseil des ministres le 31 décembre 2020, l'Égypte a lancé une réforme complète de l'Autorité fiscale égyptienne afin de moderniser l'administration fiscale en la mettant aux normes internationales⁵. Sous la direction du Premier ministre et du Ministre des Finances, une série de projets intégrés a été lancée, la première étape importante étant la réorganisation des procédures fiscales. Cependant, malgré ces efforts, les problèmes structurels et les lacunes administratives ont persisté.

I. Problèmes structurels

Le système fiscal du pays reste en proie à des problèmes structurels et opérationnels. En effet, l'important secteur informel, qui représente 66,7 % de l'emploi total en 2020, reste en dehors du filet fiscal, ce qui limite la marge de manœuvre budgétaire du pays⁶. Des codes fiscaux complexes et obsolètes, avec de nombreuses exemptions et

des dispositions qui se chevauchent, augmentent les coûts de mise en conformité et découragent l'investissement. Le recours excessif aux incitations fiscales, souvent sans analyse précise des coûts et des bénéfices, contribue à l'érosion de la base d'imposition et fausse la concurrence.

II. Lacunes administratives

Sur le plan administratif, les pratiques d'audit restent fragmentées et les incohérences entre les bureaux fiscaux entraînent un traitement inégal des contribuables. La capacité technique des fonctionnaires du fisc, en particulier ceux qui travaillent dans des domaines spécialisés tels que les normes internationales d'information financière, les prix de transfert et les audits sectoriels, reste limitée. Parallèlement à cela, les projets de transformation numérique - tels que le déploiement de la facturation électronique et des reçus électroniques, et le contrôle de conformité en temps réel - ont été retardés, ce qui a nui à l'efficacité des efforts de modernisation. Ces problèmes continuent de limiter la capacité de l'Égypte à augmenter durablement ses recettes intérieures et à améliorer l'efficacité de son système fiscal.

5 Stoyan E Markov et autres, "Arabic Republic of Egypt: Egyptian Tax Authority- maintaining momentum in the implementation of the medium-term revenue strategy (MTRS)" (Fonds monétaire international, avril 2024).

6 OCDE, Organisation internationale du Travail et Programme des Nations Unies pour le développement, Informality and Structural Transformation in Egypt, Iraq, and Jordan: A Framework for Assessing Policy Responses in the MENA Region (Paris, Éditions de l'OCDE, 2024).

Augmentation des recettes fiscales d'une année sur l'autre (dans un certain nombre de catégories)

Catégories de recettes fiscales	Exercice 2023/2024 (en millions de livres égyptiennes)	Exercice 2024/2025 (en millions de livres égyptiennes)	Augmentation d'une année sur l'autre (en pourcentage)
Impôt sur les salaires	117 483	155 689	33
Impôt sur le revenu des particuliers	80 800	106 637	32
Taxe sur la valeur ajoutée	532 862	739 418	39
Droit de timbre	34 439	44 393	29

Source : Égypte, Ministère des finances, Monthly Financial Report, vol. 20, n° 5.

Appui fourni par la Commission économique pour l'Afrique

L'engagement de la CEA auprès de l'Égypte a pris la forme à la fois d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités institutionnelles. C'est ainsi qu'entre juillet 2023 et octobre 2025 la CEA a organisé une série de 12 ateliers de formation, ciblant plus de 200 agents et cadres supérieurs (dont 40 femmes). Ces ateliers visaient à combler les lacunes en matière d'audit spécialisé et de conformité, en particulier dans des secteurs à forte croissance et à haut risque tels que le tourisme, l'immobilier, le transport maritime, l'agriculture et la construction. La formation était également axée sur les questions de fiscalité internationale, notamment la fraude fiscale, les prix de transfert et l'évaluation des risques transfrontaliers.

En outre, la CEA a contribué à la mise en œuvre de la loi n° 159 de 2023, qui a mis fin au traitement fiscal préférentiel des entreprises publiques. L'assistance fournie par la CEA visait essentiellement à permettre aux auditeurs de comprendre et d'appliquer les nouvelles règles de manière uniforme, notamment en évaluant les déclarations fiscales des entreprises publiques et en identifiant les déductions et les dettes précédemment négligées. La CEA a travaillé en étroite collaboration avec les centres destinés aux gros contribuables afin d'harmoniser les pratiques d'audit et de promouvoir la cohérence dans l'application de la législation. Au cours du premier semestre de l'exercice 2024/2025, les recettes des entreprises publiques ont augmenté de plus d'un milliard de livres égyptiennes (soit une hausse de 58 %). En outre, le total des recettes fiscales a augmenté de 38 % entre l'exercice 2023/2024 et l'exercice 2024/2025, passant de 1 240 à 1 710 milliards de livres égyptiennes. En effet, plusieurs catégories de recettes fiscales ont

connu des augmentations remarquables (voir tableau). Tous ces éléments indiquent qu'une étape transformatrice a été franchie sur la voie de l'équité et de la responsabilité fiscales⁷.

Recommandations et voie à suivre

L'Égypte dispose d'un potentiel considérable pour renforcer la mobilisation des recettes intérieures afin de favoriser une croissance inclusive et de réduire la dépendance à l'égard des financements extérieurs. Dans l'optique d'une consolidation des progrès récents, l'Égypte doit poursuivre ses efforts pour améliorer l'accès au financement et moderniser les procédures administratives de son système fiscal grâce à la numérisation, par exemple en faisant progresser l'automatisation et en intégrant pleinement les outils numériques tels que la facturation électronique et le contrôle de conformité basé sur le risque. La simplification et la consolidation de la législation fiscale réduiraient les charges administratives et amélioreraient la transparence. En outre, un examen complet des incitations et des exonérations fiscales permettrait d'assurer la cohérence des avantages avec les objectifs de développement nationaux.

Au niveau institutionnel, il serait très important de renforcer les capacités nationales dans des domaines spécialisés tels que la fiscalité internationale, les normes internationales d'information financière et l'audit sectoriel. Ces capacités devraient être institutionnalisées au sein de l'Autorité

7 Égypte, Ministère des finances, Monthly Financial Report, vol. 20, n° 5 (Le Caire, mars 2025). Disponible à l'adresse : <https://assets.mof.gov.eg/files/9933fb30-3af3-11f0-9b34-a70d7f016915.pdf> (en arabe uniquement).

fiscale égyptienne afin d'assurer sa viabilité à long terme. La formalisation de l'économie informelle grâce à des régimes fiscaux simplifiés et à l'amélioration des services aux contribuables renforcerait l'assiette fiscale ainsi que

l'équité. Parallèlement à cela, la poursuite des efforts visant à élaborer et à adopter des orientations unifiées en matière d'audit permettrait de réduire les incohérences entre les bureaux et de renforcer la confiance dans le système.